



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 4 octobre 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BEKHTAOUI et Mlle MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Hervé BRUYERE, M. François-André ALLAERT, Mme Janine BESSIS, M. Jean-Pierre GILLOT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Claude PINON, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, M. Louis LAURENT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Paul LECHAPT, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, M. Gaston FOUCHERES, Mme Françoise TENENBAUM, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, M. Mohamed BEKHTAOUI, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. Nicolas BOURNY, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Philippe BELLEVILLE., M. Norbert CHEVIGNY, M. Christian PARIS, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. Rémi DELATTE, Mme Françoise MANSAT, M. Jean PERRIN, M. Jean-François DODET, M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Patrick AUDARD, M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Christiane COLOMBET, M. Jacques DANIERE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, Mme Marie-Christine DELEBARRE pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON, Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Janine BESSIS, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Stéphan CLAUDET pouvoir à M. Paul LECHAPT, M. Mohammed IZIMER pouvoir à M. Gérard DUPIRE, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, Mme Nicole MOSSON pouvoir à Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Claudette BLIGNY pouvoir à M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER, M. Jacques PILLIEN pouvoir à M. Bernard OBRIOT, M. Paul ROIZOT pouvoir à M. Bernard BARBEY.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC - Zone artisanale "La Plucharde" à Bretenière - Cession des lots n° 22 C et 22 D

Dans le cadre du transfert de charges lié à l'adhésion de la commune de Bretenière à la Communauté d'agglomération dijonnaise le 1^{er} janvier 2004, et en vertu d'une délibération en date du 24 juin 2004, le Conseil de Communauté a procédé à l'acquisition auprès de la commune, des terrains restant à commercialiser sur la zone d'activité « La Plucharde » à Bretenière.

Par courriers du 4 mai et 26 juin 2007, M. Gabriel Dumont, Président de Sollase Soblinter, dont le siège social est à Toulouse, a renouvelé son intérêt pour procéder à l'acquisition d'un terrain de 10.000 m² sur la zone d'activités « La Plucharde ».

La société Sollase Soblinter souhaite ainsi regrouper la totalité de son activité Grand Est sur la région dijonnaise. La construction d'un nouveau bâtiment permettrait d'accueillir un atelier mécano-soudure, un SAV de matériels de précision topographique et laser, un atelier de montage des blindages, un magasin d'exposition et bureau d'études ; cette implantation équivaut au transfert de 10 salariés, et à la création envisagée de 10 emplois nouveaux.

Il est proposé de céder à la SCI Le Grand Est, les parcelles cadastrées AB n° 243 – AB n° 244 dénommées respectivement lots 22C (5.061 m²) et 22D (5.060 m²), soit la surface globale de 10 121 m², moyennant le prix unitaire de 12,96 € HT le m², selon l'estimation fixée par le Services des Domaines et valable pour l'ensemble des ventes de lots restant à commercialiser par le Grand Dijon.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL

Après avoir délibéré

DECIDE

- **D'autoriser** la cession des parcelles ci-dessus désignées d'une superficie de 10.121 m² environ, à la SCI Le Grand Est, sise 27 boulevard des Minimés à Toulouse (31200), au prix unitaire de 12,96 € HT le m², soit un montant HT de 131.168,16 € HT (156.877,12 € TTC) ;
- **D'autoriser** le Président à signer tous actes à intervenir pour l'exécution de cette décision ;
- **De dire** que la rédaction de l'acte authentique sera confiée à la SCP Massip – Prieur – Berthaut – Belou – Varlet ;
- **De dire** que le produit de la cession sera imputé sur le budget annexe « 10 » de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Le Président



Publié le - 8 OCT. 2007
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 9 OCT. 2007

